

ABORDONS L'AVENIR AVEC SÉRÉNITÉ

Philippe Vincent

Expert-comptable et commissaire aux comptes associé chez PwC

Président de la CRCC de Versailles et du Centre et Vice-Président de la CNCC depuis 2020.

Tête de liste IFEC

Anne-Laure Chevalier

Expert-comptable et commissaire aux comptes associée chez FIGEC

Membre du bureau national et trésorière de la CNCC depuis 2023

1ère colistière de la liste IFEC



**Vos candidates à la présidence de la
Compagnie nationale des Commissaires aux comptes**

Chères consœurs, chers confrères,

C'est avec beaucoup d'humilité et de volonté que nous sommes heureux de lancer notre newsletter dans le cadre des élections à venir pour la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Si nous avons déjà eu le plaisir d'échanger avec certains d'entre-vous, nous n'avons pas encore pu tous vous rencontrer aussi une brève présentation s'impose :

- Je suis Philippe Vincent, candidat tête de liste à la présidence de la CNCC,
- Je suis Anne-Laure Chevalier, candidate et 1ère colistière à la présidence de la CNCC.

Ensemble, nous nous engageons à poursuivre le travail amorcé à la Compagnie aux côtés de Yannick Olivier, en tant que vice-président et trésorière, pour défendre notre profession.

Aujourd'hui nous vous présentons notre premier axe de programme, qui est essentiel.



AXE 1 : POURSUIVRE ET RENFORCER NOTRE STRATÉGIE D'INFLUENCE



L'avenir de notre profession se dessine aujourd'hui et se décidera dans un futur proche, au niveau national mais aussi européen. En tant que professionnels exerçant une activité réglementée et en tant qu'entrepreneurs, il est crucial de comprendre que chaque nouvelle réglementation impacte directement notre métier.

Dans ce contexte, notre binôme s'engage fermement à **poursuivre et renforcer notre stratégie d'influence**, axe fondamental de notre programme pour la présidence de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

Une influence renforcée au niveau européen : anticiper, accompagner, écrire l'histoire

L'Europe est un carrefour incontournable où se façonnent les réglementations qui détermineront notre pratique. **La souveraineté numérique**, par exemple, constitue un domaine émergent porteur de nouvelles opportunités pour notre profession. Cependant, ces opportunités viennent avec des responsabilités et nécessitent une vigilance constante, notamment dans le cadre de la clause de revoyure sur la réforme européenne de l'audit et des débats sur l'évolution des seuils.

Notre mission est claire : **renforcer notre lobbying et notre présence au sein des institutions européennes**. Nous devons être proactifs auprès de la Commission et du Parlement européen, et continuer à tisser des liens solides avec les institutions professionnelles des autres États membres. Nous proposons ainsi d'instaurer des rencontres biennuelles avec nos homologues européens et de renforcer notre participation aux événements d'Accountancy Europe, la fédération européenne des professions de l'audit et de l'expertise comptable.

Cet ancrage international est vital pour faire entendre et reconnaître le modèle français, tout en contribuant activement à une régulation mieux adaptée à la réalité de nos clients. Nous devons, en tant que professionnels de terrain, occuper l'espace que nous connaissons le mieux, et ainsi, éviter que les décisions soient prises sans notre précieuse expertise.

Une stratégie d'influence locale et nationale : proximité et adaptation

Notre stratégie d'influence doit également prendre en compte l'échelon national et régional. Nous devons, au plus près des territoires, maintenir une relation étroite avec nos clients et leurs représentants. Avec l'appui des CRCC, notre objectif est de continuer à œuvrer aux côtés des organisations patronales pour défendre efficacement nos intérêts.

Grâce aux efforts de la CNCC et de l'ensemble des professionnels au cours des dernières années, **notre utilité n'est plus à démontrer**. Cependant, il est crucial de conserver une grande proximité avec nos clients, d'écouter et de répondre à leurs besoins, tout en adaptant nos pratiques aux réalités du marché.

Une stratégie d'alliance et de coopération : un axe prioritaire

Notre stratégie d'alliance et de coopération a récemment démontré son efficacité. C'est pourquoi nous restons convaincus qu'elle doit continuer à guider nos actions. Cet axe prioritaire est essentiel pour garantir que les intérêts de notre profession soient non seulement défendus, mais également promus à chaque niveau, du local à l'international.

Ensemble, continuons à écrire l'histoire de notre profession et à faire rayonner le modèle français à travers l'Europe.

Bien cordialement,

Vos candidats à la présidence de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes,
Philippe Vincent & Anne-Laure Chevalier